

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA 07 NOVEMBRE 2020 EN VISIO-CONFERENCE

Ce samedi 07 novembre 2020 à 15h30, les Présidents des Associations Sportives des Clubs du département du JURA se sont réunis en visio-conférence pour assister à l'Assemblée Générale Elective et ont pu procéder à l'élection du Comité Départemental du JURA. Il a été dressé une feuille de présence à chaque connexion des membres participants à l'Assemblée Générale Elective. Le vote s'est déroulé à main levée.

Jean-Christophe ROUMAILHAC préside l'Assemblée Générale Elective en présence :

- Des membres de la Liste candidate au Comité Départemental de Golf du Jura
- Des Présidents d'Associations sportives suivantes avec terrain :

Rochat, Saint-Claude (représenté), Val d'Amour (représenté), Val de Sorne (représenté),

- 4 AS clubs avec terrain sur 5 ont élargé et représentent 46 voix sur 53. S'agissant d'une Assemblée Générale Elective, le quorum n'est pas exigé. Elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.

VOTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION : Election du nouveau Comité Départemental :

Une seule liste en présence conduite par Thierry FUGAIN (Rochat)

- Catherine GRAND-PERRET (Val de Sorne)
- Michel MURER (Saint Claude)
- Jean Michel PUTOD (Val d'Amour).

DEUXIEME RESOLUTION : L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président pour accomplir toutes les formalités résultant de l'adoption de la précédente résolution.

**Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés par
46 voix POUR - 0 ABSTENTION - 0 CONTRE.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jean Christophe ROUMAILHAC remercie les Présidents présents et les membres du Comité nouvellement élu.

La séance est clôturée à 16h00.

Le Président

Le Secrétaire Général